81e ANNEE. — N° 39. MERCREDI 2 AVRIL 1941.

30 c. **Journal du Lot** 30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

*Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche*

**Abonnements**

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| LOT et Départements limitrophes ..... | 18 fr. 50 | 28 fr. | 45 fr. |
| Autres départements ..... | 20 fr. | 30 fr. | 48 fr. |

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

**Rédaction & Administration**

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
*Rédacteurs :* Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**

| | |
|---|---|
| ANNONCES JUDICIAIRES..... | 1 fr. 90 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | 2 fr. 25 |
| RÉCLAMES 3e page ( — d° — )..... | 3 fr. 50 |
| » 2e page ( — d° — )..... | 6 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

BIBLIOTHÈQUE DE CAHORS

# BATAILLE qu'il faut GAGNER

*On nous recommande d'insister sur la nécessité vitale de produire davantage pour assurer le ravitaillement de la Nation ! C'est le souci permanent du gouvernement et c'est la tâche essentielle de l'agriculture.*

*Je ne me sens pas qualifié pour parler aux paysans de choses qu'ils savent et que j'ignore. Que pourrais-je dire d'utile et de pertinent aux cultivateurs, ouvriers de cette immense usine des champs, où il leur faut souvent lutter contre la nature hostile ou rebelle pour en tirer de quoi nourrir la France ?... Mais, au titre de citoyens français, commun à tous les habitants de notre pays, ils sont associés à une œuvre où chacun doit apporter sa part de cœur et de peines.*

*Pas besoin de dissertations théoriques pour faire sentir l'importance vitale d'un problème qui consiste à empêcher la famine, alors qu'avec des moyens réduits, la France doit se suffire à elle-même ! Les paysans de chez nous l'ont compris et ils ont travaillé avec ardeur et conscience.*

*Dans un récent discours, le ministre de l'agriculture s'est plu à rendre hommage à l'effort considérable qu'ils ont fourni dans des conditions très précaires : peu d'engrais, peu de semences, peu d'aliments pour le bétail, peu de main-d'œuvre, peu de moyens de traction. Voilà en quelques mots les difficultés auxquelles se sont heurtés les paysans ! Le ministre affirme qu'il les connaît et qu'il travaille à les atténuer, qu'il a pris des dispositions susceptibles de les surmonter en apportant à l'agriculture tout le concours en son pouvoir !*

*C'est le malheur des temps que le paysan de France soit mis dans cette situation paradoxale d'avoir à faire sortir le plus du moins, d'avoir à augmenter les produits, alors que ses moyens de production sont diminués. Mais c'est la chance de la France que ses cultivateurs soient capables de ce prodige ! Et c'est une des leçons de nos désastres de nous avoir réappris l'importance primordiale de la paysannerie dans la vie française.*

*Dans les déclarations dont nous parlons plus haut, le ministre de l'agriculture a ajouté qu'il prépare des projets en vue d'une rénovation permanente et durable de l'agriculture à laquelle le Maréchal est si profondément attaché, que cette rénovation ne saurait être le résultat de mesures provisoires propres à parer aux besoins du moment. D'autres ont été déjà adoptées et sont en voie d'exécution, comme l'organisation corporative, l'amélioration de l'habitat rural dont les répercussions seront profondes ; d'autres, enfin, sont en travail d'études, comme le remembrement de la propriété, dont le programme a été examiné par le Conseil des Ministres.*

*Cela est à échéances futures. Le souci de l'heure, celui qui ne se laisse ni remettre, ni oublier, c'est d'assurer la récolte prochaine. Souci angoissant qui harcèle nos gouvernants et que le Maréchal, à Grenoble, exprimait ainsi :*

« A la veille du printemps, songeons, mes amis, au renouveau de la nature, « travaillons plus, produisons davantage, pensons mieux. La France est un « grand pays que l'infortune ne saurait abattre. Il faut produire davantage « pour que nos enfants ne souffrent pas des restrictions alimentaires, en un « mot, pour sauvegarder la vitalité de notre race ! »

*Oui, les enfants de France qu'il faut préserver des conséquences que ne manqueraient pas d'avoir sur toute leur existence de trop dures privations. Ils sont l'espoir, ils sont l'avenir. Sauvons en eux ceux qui répareront le mal que nous avons fait.*

*Il va de soi que tous les Français de tous les états et de toutes les professions doivent participer à l'effort qui est fait pour le redressement du pays. Etant bien entendu que ce mot d' « effort » ne s'entend pas ici dans le sens d'une action brève, rapide, où l'on donne tout ce qu'on peut d'un seul coup. Mais, au contraire, comme un travail persévérant, patient, ordonné, qui sera continué, sans trêve, jusqu'à ce qu'à travers tous les obstacles soit obtenu le résultat sauveur, jusqu'à ce que la France, maison commune et terre d'espoir, soit mise au-dessus du malheur.*

*Cet effort demandé aux cultivateurs, on l'a appelé la bataille agricole, la bataille du blé. Bataille, si l'on veut. Mais pacifique. Et qu'il faut gagner !*

Emile LAPORTE.

# LES PERMISSIONS D'ACCUEIL POUR NOS MARINS

*Le Secrétariat d'Etat à la Marine communique :*

En novembre 1940, la marine a lancé un appel aux familles de la zone libre pour recevoir en permission « d'accueil » nos marins de l'active originaires de la zone occupée et qui ne peuvent aller chez eux en permission.

Près de trois mille familles ont répondu à cet appel.

L'Amiral de la Flotte Darlan, Ministre Secrétaire d'Etat à la Marine, remercie ces familles de leur générosité et les complimente de leur beau geste de solidarité nationale.

Mais les premiers permissionnaires sont repartis à la mer. D'autres marins viennent maintenant de leurs longues et rudes croisières ; il faut songer aussi à les accueillir à leur tour. Eux aussi souhaitent de ressentir cette impression qui a été si réconfortante pour leurs camarades : retrouver pendant quelques jours comme une nouvelle famille qui a su remplacer celle qu'ils ont momentanément perdue.

Il est rappelé :

— que les permissions « d'accueil » de la marine ne sont offertes qu'en faveur des sous-officiers, des quartiers-maîtres et des marins ;

— que ces permissions ont une durée de huit à quinze jours ;

— que la marine accorde, sur leur demande, aux hôtes des quartiers-maîtres et des marins, une indemnité journalière de quinze francs ;

— que les permissionnaires apportent avec eux leurs tickets d'alimentation.

Adressez en franchise militaire vos offres d'accueil au Service central des Œuvres de la Marine (Amirauté Française, à Vichy), qui vous donnera, s'il en est besoin, des renseignements complémentaires.

Vous ferez œuvre utile : ce service rendu à nos marins vous sera rendu par eux au centuple. En les accueillant pendant une brève permission, vous leur donnerez du cœur pour la tâche qu'ils ne cessent d'accomplir : maintenir la France et son Empire, ravitailler le pays contre vents et marées.

# DES NAVIRES DE COMMERCE FRANÇAIS sont attaqués par la Marine britannique

*L'amirauté française communique :*

Le 30 mars, à 9 heures du matin, une nombreuse force navale britannique a attaqué, dans les eaux françaises, entre Nemours et Oran, un convoi de quatre bâtiments de commerce français se rendant de Casablanca à Oran sous l'escorte d'un seul torpilleur français.

Le convoi a trouvé un abri dans le port de Nemours, sous protection de son escorteur, des batteries de marine et de l'aviation qui ont riposté au tir des agresseurs et les ont refoulés. Le convoi est sain et sauf.

⁂

Après cette agression, l'amirauté britannique a voulu s'expliquer. Les termes du communiqué anglais dénotaient un certain embarras :

« Les autorités britanniques, déclare ce communiqué, avaient appris qu'un convoi de quatre bateaux escortés par un contre-torpilleur français devait franchir le détroit de Gibraltar et que ce convoi transportait un important matériel de guerre destiné à l'Allemagne. Des ordres furent donnés en conséquence pour intercepter le convoi. Celui-ci réussit cependant à franchir le détroit, passant dans les eaux territoriales espagnoles. »

⁂

L'amirauté française, en réponse à ce communiqué, tient à déclarer :

« Le communiqué de l'amirauté britannique du 30 mars tend à expliquer l'agression de Nemours par la raison que le convoi français aurait transporté un important matériel de guerre destiné à l'Allemagne.

« A cette allégation, l'amirauté française oppose un démenti formel. Le convoi transportait essentiellement : 15.000 tonnes de riz et de sucre venant de Madagascar et de l'Indochine destinées à l'Algérie et à Marseille pour les tickets de rationnement du mois prochain ; 1.500 tonnes de légumes secs et de semences diverses en provenance du Maroc à destination de la zone non occupée ; 7.000 tonnes environ d'orge provenant également du Maroc et impatiemment attendues par les indigènes d'Algérie des régions où le ravitaillement est le plus précaire. Il n'y avait dans ce convoi ni caoutchouc, ni matériel de guerre, ni denrées destinées aux ennemis de l'Angleterre. »

### Le 1er mai

Le Conseil des ministres a décidé que le 1er mai, jour de la Saint-Philippe, serait célébré comme fête du travail et de la paix sociale.

Le 1er mai sera célébré, cette année, avec ampleur, dans toute la France. Il sera la manifestation nationale du travail français.

On annonce que la ville de Lyon sera le théâtre de cette manifestation nationale.

### La Turquie veut la paix, mais !...

L'attitude de la Turquie en face de la situation actuelle a été définie par le député Ural, au cours d'un discours qu'il a prononcé vendredi soir à Zongloudak. « Nous ne voulons pas la guerre, a-t-il déclaré, mais nous ne voulons pas non plus « la paix à n'importe quel prix ». Nous aimons la paix à condition que notre liberté, notre indépendance et nos droits soient respectés. Mais il n'y a aucun danger qui pourrait nous faire renoncer à notre indépendance. »

### Aux Etats-Unis

Le président Roosevelt a prononcé une brève allocution radiodiffusée à l'occasion du « Jackson Day », fête nationale du parti démocrate.

M. Roosevelt a mis en garde la nation américaine contre certains agents qui tentent « d'exploiter l'amour du peuple américain pour la paix et se donnent pour des pacifistes ».

« Pour le moment, a conclu le président, l'effet de toute cette propagande n'a été que de renforcer notre détermination. »

### La bataille aéro-navale

M. Winston Churchill vient de lancer, par T.S.F., un nouvel avertissement au peuple britannique.

La bataille de l'Atlantique sera rude, a-t-il répété. Mais il faudra la gagner afin que l'aide américaine puisse parvenir en Europe. Des difficultés et des périls existent, et l'Angleterre doit escompter des échecs partiels. Mais elle doit puiser une plus grande force dans le malheur.

Et en fait, la bataille de l'Atlantique se poursuit avec une intensité chaque jour croissante.

### Contre le blocus anglais

Dans une interview accordée à M. Kennedy, ancien ambassadeur des Etats-Unis à Bruxelles et maintenant correspondant de presse, M. Serrano Suner a vivement critiqué le blocus anglais qui arrête le ravitaillement de l'Espagne.

Il a qualifié d'absurde le motif invoqué par le gouvernement anglais selon lequel ces vivres pourraient servir à l'Allemagne.

### La Yougoslavie tiendra ses engagements

Au sujet d'une dépêche publiée par la presse américaine, selon laquelle le gouvernement yougoslave aurait fait savoir à Berlin qu'il considérait les clauses du pacte tripartite comme nulles et non avenues, on déclare, de source autorisée, qu'aucune démarche de ce genre n'a été faite jusqu'à présent.

### EN PEU DE MOTS...

— M. Jacques Chevalier, Secrétaire d'Etat à la Famille et à la Santé, vient de poser sa candidature à l'Académie Française, au fauteuil vacant par la mort d'Henri Bergson.

— Une épidémie de typhus sévit actuellement à Madrid. Elle a pris naissance à la prison de Yerisias.

— Un chèque de 12.500.000 francs, représentant le montant des souscriptions en Indochine au profit du Secours National, a été remis au Maréchal Pétain.

— Le tribunal correctionnel de Lourdes a condamné un hôtelier de Lourdes, M. Marquette, à un mois de prison sans sursis, pour détournement de sucre destiné à l'alimentation des réfugiés qu'il hébergeait.

— M. Matsuoka, ministre des Affaires étrangères du Japon, sera reçu le 2 avril, en audience officielle, par le Pape Pie XII.

— On annonce de Bangkok que les autorités de la Thaïlande ont arrêté plus de 50 Chinois accusés d'être membres de la cinquième colonne.

# Nos Echos

### Qu'ils se taisent !

Nous savons quelques déplorables citoyens qui s'efforcent d'exploiter les difficultés présentes en excitant la mauvaise humeur passagère qu'elles ne manquent pas de provoquer.

Il faut faire attention à ces gars-là et les remettre tout de suite à leur place ! A leur place, c'est-à-dire dans le coin d'ombre où ils devraient se cacher... honteusement !

Presque toujours, ils étaient de ces partis ou de ces groupes qui sont la cause de nos malheurs et qui ne devraient penser qu'à se faire oublier !

Si la France est vaincue, c'est leur sale politique qui en est la cause ! C'est elle qui, après avoir désarmé la France, l'a poussée à la guerre ! Qu'ils se taisent !

C'est leur sale politique qui a créé le désordre, l'indiscipline et la paresse chez nous, tandis qu'on s'organisait ailleurs pour la force et la domination. Qu'ils se taisent !

S'il y avait un traitement vraiment « distributif », au lieu d'être mis sur le même pied que les autres citoyens, ils seraient privés de tout. Qu'on leur impose donc silence et qu'on les fasse taire !

D'autant que ce qu'ils disent est aussi bête que méchant ! Ce sont les « restrictions » qui leur fournissent le thème à leurs critiques et à leurs récriminations. Ils crient contre le rationnement. Mais comment feraient-ils, eux, qui sont si malins ?

Ils ne rationneraient pas ? Non. Ce serait facile. Pendant 8 ou 10 jours, on aurait de tout, tant qu'on voudrait. Magnifique perspective !...

Oui, mais, après, on n'aurait plus rien du tout. Ce ne serait plus la gêne. Ce serait la famine complète. On ne serait plus réduit à la portion diminuée. On n'aurait plus de ration du tout ! C'est ça qui serait magnifique.

Je vous dis qu'il faudrait faire taire ces gens-là et les ramener au sentiment de leur honte !

C'est dommage qu'on ne puisse pas se nourrir de mensonges. De ça, ils pourraient nous alimenter inépuisablement.

# Chronique du Lot

## MAISONS PAYSANNES

Dans les conférences qu'il a déjà tenues avec les préfets de plusieurs départements de la zône non occupée, l'Amiral Darlan, vice-président du Conseil, s'est naturellement préoccupé de la grosse question de la production et du ravitaillement, et des mesures à effet immédiat ont été prises pour atténuer la situation difficile de nombreuses régions du territoire.

Mais, à part ces mesures dont on peut attendre un avantage immédiat, il en est d'autres qui auront sans doute une plus large portée dans l'avenir. Il s'agit notamment des conditions d'existence de notre population agricole, dont on peut bien dire qu'elle est et qu'elle doit surtout devenir l'élément nourricier de l'ensemble du peuple français.

Or, ces conditions d'existence sont en général nuisibles au bon rendement du travail. Pour ce qui est de l'habitat rural, par exemple, il importe à la fois à la dignité et à l'intérêt de la France que de sérieuses réformes soient décidées et, par conséquent, d'utiles travaux entrepris.

Pour que les règles les plus élémentaires de l'hygiène ne soient plus enfreintes, il suffirait quelquefois d'un assez léger effort et même d'un renoncement à de fâcheuses habitudes telles que celles, assez fréquentes, d'accumuler le fumier tout près de l'habitation.

Dans les maisons, des réfections et des transformations partielles rendraient aussi parfois d'importants services: percement d'une fenêtre ou aménagement d'un grenier en chambre aérée, etc. Mais partout, il faudra que les animaux soient logés à une suffisante distance des êtres humains, ce qui, hélas! en plusieurs contrées représentera un changement complet de la coutume.

Les animaux eux-mêmes devront recevoir des soins prévoyants dont les paysans seront les premiers à bénéficier: car une partie du bétail se perd du fait des mauvaises conditions de l'élevage et, particulièrement, de l'installation défectueuse des étables. La tuberculose se propage ainsi de l'animal à l'homme. Il faut, en effet, savoir, et ne pas oublier, qu'en certaines parties du territoire, la mortalité, entre vingt et quarante ans, est plus élevée à la campagne que dans les villes.

Mais, si modestes qu'ils soient, les travaux nécessités par ces réformes représenteront une lourde dépense. Observons d'abord que ces dépenses seront moins coûteuses que les inconvénients de la situation actuelle, et rappelons que l'Etat apporte une aide efficace à tous les ruraux qui veulent améliorer les conditions de leur vie familiale et contribuer ainsi à obtenir un meilleur rendement de la production agricole.

La loi du 21 novembre 1940 assure une contribution suffisante de l'administration à tous les paysans entreprenant d'améliorer leur habitation ou n'importe quel bâtiment qu'ils utilisent pour l'exploitation de leur domaine, grand ou petit.

« Qu'on se le dise ! », criaient les gardes-champêtres de naguère. Enseignons-nous les uns aux autres cette bonne nouvelle.

### COLIS ET LETTRES POUR PRISONNIERS

Le délégué départemental de la Croix-Rouge du Lot, 8, rue Jean-Vidal à Cahors, a reçu un additif à la liste des camps de prisonniers pour lesquels l'envoi de colis ou lettres est soumis à des conditions spéciales.

A partir du 1er avril :

1° Ne seront plus acceptés par les postes et les chemins de fer, les lettres non écrites sur formulaires et les colis non munis de l'étiquette spéciale à destination des camps suivants :

*Oflags :* II D, II F, III A, III B, III C, IV C, IV D, V A, VI A, VI D, VI E, VIII A, VIII C, VIII E, VIII E, H/H, VIII E, H/Z, X B XI A, XI H, XII B, XIII A, XVIII A, XXI B. — *Stalags :* I A, I B, II A, II B, II C, III D, IV A, IV D, V D, V E, VI A, VI B, VI D, VI F, VI G, VI H, VI J, VII A, VIII A, IX C, X C, XII B, XII D, XIII A, XIII C, XX A, XXI A.

2° Ne seront plus acceptées par les postes, les lettres non écrites sur formulaire pour les camps suivants (les colis sans étiquettes étant encore acceptés provisoirement) :

*Oflags :* XVII A, XXI A. — *Stalags :* IX A, X A, IV C, VI C, XII C, IX A, IX B, X A, XII C, XXI D.

La Croix-Rouge ne possède pas d'étiquette-adresse en blanc.

### A LA CORPORATION PAYSANNE

La Commission d'organisation corporative agricole nous informe qu'elle a ouvert un bureau provisoire pour la zone libre : 75, boulevard Gambetta, à Vichy (Allier). — Le siège de la Commission est 11 *bis*, rue Scribe à Paris (IXe).

Les organisations professionnelles et les agriculteurs intéressés par les transformations en cours résultant de la loi du 2 décembre 1940, sont invités à s'adresser, pour la zone libre, au Bureau de Vichy. — *Communiqué du Ministère de l'Agriculture.*

### Gendarmerie

M. Corbeau, gendarme à Toulouse, est nommé dans le Lot et affecté à la brigade de Souillac.

### GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES INDUSTRIELS DU LOT

Faisant suite à la réunion préparatoire du mois dernier, une deuxième réunion (samedi 22 mars) du Groupement des Industriels a abouti à la constitution définitive et légale de ce Groupement, dont les difficultés de tous ordres qui affectent l'industrie ont démontré l'impérieuse nécessité.

Le Bureau provisoire avait fait appel, pour donner plus d'éclat à cette réunion, au concours de MM. les Ingénieurs Rigaud et Marsat, qui tour à tour firent un exposé particulièrement documenté sur l'organisation des divers offices de répartition, lesquels ont la haute main sur la direction et la répartition des matières premières nécessaires aux industries de notre Pays.

Les membres des divers Syndicats déjà affiliés à celui de leur profession ont un intérêt primordial à adhérer au Groupement interprofessionnel qui assurera désormais la liaison avec les Comités centraux répartiteurs.

Les deux conférenciers furent écoutés avec une vive attention, et MM. Orliac et Virebent interprétèrent les sentiments de l'Assemblée en les remerciant des précieux renseignements fournis avec tant de clarté et de précision.

Il résulte de l'exposé de MM. Rigaud et Marsat, que tout industriel, — quoique affilié à un Syndicat ou Groupement de sa propre profession, — servira ses intérêts immédiats en adhérant sans délai au Groupement interprofessionnel.

En fin de séance, après échanges de vues entre les membres présents, le Bureau définitif a été élu et composé comme suit :

*Président :* M. Virebent.
*Vice-présidents :* MM. Artigues et Ratier.
*Trésorier :* M. Dubois.
*Trésorier-adjoint :* M. Parazines.
*Secrétaire :* M. Boyer.
*Secrétaire-adjoint :* M. Andrieu.
*Membres :* MM. Delmas, Société des plaques à souder, à Souillac ; Labrunie Maurice, industriel, Les Quatre-Routes ; Gény, carrières de Bagnac, à Figeac ; Louis Marcel, ameublement, Luzech ; Cance Alexis, articles de voyage, St-Céré.

La cotisation est fixée à 0 fr. 50 par mille sur la base du montant des salaires déclarés aux Allocations familiales, plus un droit d'entrée de 100 fr. par établissement adhérent.

Des bulletins d'adhésion seront envoyés incessamment à tous les industriels du Lot ; ils devront être retournés dûment remplis au siège social du Groupement : Chambre de Commerce du Lot, à Cahors, dans le plus bref délai.

### Aux commerçants en pommes de terre

Le Bureau de Répartition de la pomme de terre du Lot, Maison de l'Agriculture, Cahors, informe les commerçants en pommes de terre (grossistes et détaillants) qui n'ont pas encore établi leur demande de carte professionnelle qu'ils doivent lui faire parvenir d'urgence leurs nom et adresse, en joignant un timbre de 0 fr. 50 pour la réponse.

Un imprimé spécial de demande leur sera envoyé, ils devront le remplir soigneusement et y joindre : 1° Justification de la patente 1940 ; 2° l'extrait de leur inscription au registre du commerce.

Le tout devra être retourné au Bureau de Répartition avant le 10 avril, dernier délai. — *Le Bureau.*

### Aux utilisateurs de combustibles liquides

*La Chambre de Commerce du Lot communique :*

Les Sociétés, Groupements ou personnes dépendant du Comité d'organisation des Combustibles liquides qui ont des besoins de matériel, matières premières, etc... ne peuvent être satisfaites que par la voie de la répartition, devront demander le visa du Comité d'Organisation avant transmission aux répartiteurs intéressés.

A cet effet, les demandes seront adressées avec toutes justifications nécessaires et en distinguant notamment entre les matières destinées à l'entretien ou l'exploitation et celles nécessitées par des installations nouvelles.

*Pour la zone non occupée :* au Bureau du Comité d'organisation des combustible liquides (à l'attention de M. de Montaigu), 11, avenue Aristide-Briand, à Vichy (Allier).

### Inspection de la main-d'œuvre des transports

L' « Officiel » publie la délimitation des subdivisions des inspecteurs de la main-d'œuvre des transports publics routiers.

Le Lot est compris dans le 4e arrondissement de traction de la région du Sud-Ouest dont le siège est à Brive.

### Déclaration d'association

L' « Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « La Bogue Sportive de Prendeignes. » But : Education physique et sports. Siège : Ecole de Prendeignes (Lot).

# CAHORS

## LA CONFERENCE SUR LE MARECHAL BESSIERES

Devant une salle comble, le R.P. Bessières a donné au théâtre municipal une substantielle conférence sur le Maréchal Bessières, duc d'Istrie, « le Bayard de la Grande Armée ». Cette conférence était placée sous le patronage de la Société des Etudes du Lot, dont le distingué et dévoué Président, M. Irague, entouré par les membres du bureau, a présenté le conférencier au public nombreux et attentif qui était venu l'écouter !

Le conférencier nous a fait assister à l'existence de son héros depuis l'enfance jusqu'à la mort. La belle et noble carrière de ce grand Quercynois, qui se détache en relief parmi les célèbres maréchaux de Napoléon Ier, est étroitement mêlée à l'épopée impériale. En la suivant, on voit se développer cette prodigieuse histoire dont le souvenir glorieux est aujourd'hui comme une magnifique réhabilitation de la France.

Loyal autant que courageux, Bessières resta toujours fidèle à l'Empereur qui avait pour lui autant d'estime que d'amitié. Il le servit avec un dévouement sans réserve, mais sans flagornerie et sans bassesse. Il était de ceux qui ne trahissent pas, mais qui savent dire la vérité. Cet héroïque soldat n'avait pas l'âme d'un courtisan et, quand il voyait Napoléon entraîné à quelqu'une de ces graves fautes qui ont marqué sa carrière, il ne craignait pas de le lui dire. Si l'Empereur l'eût écouté, il n'aurait fait ni la guerre d'Espagne, ni la campagne de Russie et le cours des événements eût été changé.

La conclusion de sa conférence, l'orateur l'a tirée en termes qui répondaient si bien aux sentiments de tous que l'auditoire a éclaté en applaudissements. Ces souvenirs nous sont précieux parce qu'ils préservent la France du discrédit où elle serait tombée sans eux, parce qu'ils rappellent sa bravoure et sa grandeur et que c'est à eux qu'il faut revenir pour nous confirmer dans cette certitude que la France ne peut pas mourir.

Au nom du public, M. Irague a remercié l'orateur de la leçon qu'il vient de lui donner par l'exemple d'un grand Quercynois qui fut un grand soldat autant qu'un noble citoyen.

En terminant ce compte-rendu forcément trop bref, rappelons que le R.P. Bessières vient de faire paraître sur *Le Maréchal Bessières*, « le Bayard de la Grande Armée », un livre extrêmement intéressant et qui figurerait avec fruit dans toutes les bibliothèques quercynoises.

## LES ARTS A CAHORS

Cahors va accueillir prochainement quelques jeunes peintres modernes, déjà célèbres par leurs expositions à Montpellier, à Paris, à Marseille, Perpignan et Lyon. Il s'agit du *Groupe Jérôme Bosch*, dont André Warnod faisait récemment l'éloge dans « Le Figaro ». Autour de Pierre Guénoun et surtout de Gabriel Arnaud, qui possède au plus haut degré le sens de la couleur et de la vie, et qui est, d'autre part, l'auteur de l'original « *Jean Gol opéra* », dont on attend avec impatience la prochaine publication, ces artistes, sur leurs toiles, transforment le décor quotidien de la vie, tantôt par l'ironie et la fantaisie les plus âpres, tantôt par un retour aux impressions premières de l'enfance ou d'un cerveau vierge de toute discipline automatique. Leur talent exceptionnel a éveillé l'intérêt de personnalités aussi différentes que M. Jean Cocteau, Charles Trenet, ou M. Francis Picabia (bien connu à Cahors), qui les ont guidés et soutenus vers leur réussite éclatante. Voici deux ans, dans un village du Lot où il séjourna quelque temps, Gabriel Arnaud fixa sur les matières les plus diverses les impressions colorées qu'il tirait de tableaux familiers ou du spectacle de la nature, auxquels il restitue toute leur richesse de sensations, émoussée par l'habitude.

Les Cadurciens retrouveront avec satisfaction dans cette exposition de peinture quelques paysages caractéristiques de leur région, interprétés d'une manière neuve et hardie. Les artistes ont été touchés de la sympathie que leur ont témoignée, à l'annonce de cette manifestation, les connaisseurs cadurciens et tous ceux que leur goût ou leur curiosité porte vers de nouvelles et remarquables expressions de l'art. Leur intermédiaire pour tous détails et renseignements sera M. Pierre Mazars, délégué à Cahors du *Groupe Jérôme Bosch*.

## LE GÉNÉRAL LAURE à Cahors

Nous sommes en mesure d'annoncer que le général Laure sera à Cahors dimanche prochain.

Il présidera une Assemblée générale de la Légion des Anciens Combattants.

Nous croyons savoir qu'il se rendra ensuite à Figeac et à Gourdon.

Le général Laure est, on le sait, secrétaire-général de la Présidence du Conseil, c'est-à-dire le collaborateur direct du Maréchal Pétain.

## LEGION FRANÇAISE DES COMBATTANTS

Une réunion générale aura lieu dimanche prochain, au Palais des Fêtes, à 9 h. 1/2, sous la présidence du général Laure, délégué du maréchal Pétain, qui fera un exposé sur la Légion.

Tous les légionnaires de Cahors, de l'arrondissement de Cahors — et tous ceux qui auront la possibilité de se déplacer ce jour-là — sont priés d'assister à ce rassemblement, dont la portée ne leur échappera pas.

### ALSACIENS-LORRAINS

*Groupement de Cahors.* — Dimanche 23 mars 1941, une réunion générale des Alsaciens-Lorrains résidant à Cahors s'est tenue à la Mairie de Cahors.

Devant une assemblée nombreuse, le président, M. Schaack, ouvrit la séance et souhaita la bienvenue à tous. Après lecture du procès-verbal de la réunion du 26 janvier 1941 et le compte rendu financier présenté par le Secrétaire trésorier, M. Crocy, l'assemblée les approuva à l'unanimité.

Ensuite le président retraça l'activité du Comité depuis la dernière réunion, il donna des précisions sur le Livret social émis par le Secours national et sur les démarches faites, tant en ce qui concerne les circulaires pour les loyers, les déclarations des biens laissés en Alsace-Lorraine et les jardins potagers ; cette dernière attira beaucoup l'attention de l'assemblée et le président a tenu à remercier, au nom de tous les vice-présidents, M. Lang Gabriel et le secrétaire Crocy Philippe pour l'activité menée par ceux-ci et les résultats obtenus pour les jardins potagers.

M. Luckert, Alsacien, après une allocution vibrante, récita un poème de François Coppée « Le Canon » qui toucha beaucoup l'assemblée et rappela des souvenirs qui ne s'oublient jamais et après des applaudissements interminables le président remercia au nom de tous l'orateur.

*Avis aux Alsaciens-Lorrains.* — Quelques jardins familiaux sont encore disponibles. Pour renseignements et inscription s'adresser à la Permanence jusqu'au lundi 31 mars inclus, dernier délai.

Les formulaires concernant les déclarations des biens laissés en Alsace-Lorraine sont à demander à la Permanence.

## LAIT OFFERT PAR LE SECOURS AMERICAIN AUX VICTIMES DE LA GUERRE

Distribution gratuite aux porteurs de la carte délivrée par le Secours National à partir du mardi 1er avril, 9, rue Gustave-Larroumet, de 9 heures à midi.

Mardi 1er avril, cartes numéros 1 à 300 ; mercredi 2 avril, cartes numéros 301 à 600 ; jeudi 3 avril, cartes numéros 601 à 900 etc...

Il est remis du lait pour une semaine.

*Important.* — Le lait étant distribué en poudre, se munir d'une boîte avec couvercle contenant environ 1 litre par personne.

## POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Un premier contingent de 4.750 kgr. de pommes de terre de semence a été attribué à la commune de Cahors, soit 1/10e environ des quantités demandées.

Les intéressés devront retirer leurs bons à la Mairie, 1er étage, à partir de mardi 1er avril, de 8 h. 30 à midi et de 14 à 18 heures.

### Service du ravitaillement

*Articles textiles non soumis aux mesures du rationnement.* — Conformément aux instructions récentes de M. le Secrétaire d'Etat à la production industrielle, les articles énumérés ci-après : édredons, couvre-lits, matelas (sauf ceux dont l'intérieur est en laine), oreillers, traversins sont exemptés de la procédure du bon d'achat, prévue par la loi du 11 février 1941, portant réglementation provisoire de la vente des vêtements et articles textiles.

### Arrestation

En exécution d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction de St-Etienne, la gendarmerie a procédé à l'arrestation, à Gourdon, du sujet polonais Zygfrid Bakalorz, sans domicile fixe.

## EDEN

Mercredi 2, jeudi 3, samedi 5 et dimanche 6 avril, en soirée à 20 h. 30. Jeudi et dimanche, matinées à 14 h. 45.

**Un passionnant film d'aventures**
**SOIR D'ESCALE**
avec Harry PIEL
et
**LES DEUX SERGENTS**
*Comédie dramatique*

## M. BOUTHILLIER, SECRETAIRE D'ETAT AUX FINANCES A CAHORS

Le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances, M. Bouthillier, venant de Tulle, est passé à Cahors lundi 31 mars en voyage d'étude.

Il a été reçu à la Préfecture par M. Bézagu, Préfet du Lot. Celui-ci avait convoqué les principales personnalités économiques et financières du département en une réunion qui avait pour but d'examiner les ressources et les besoins des différentes branches de l'agriculture et de l'industrie.

Le Ministre a passé en revue les questions intéressant l'économie du département, s'informant avec précision des conditions de production, notamment de celles ayant trait aux matières premières, à la main-d'œuvre, aux prix. Le problème des transports a été spécialement évoqué. L'application des lois intéressant les exploitations rurales, amélioration de l'habitat, adduction d'eau, électrification, reprise en culture des terres abandonnées, a donné lieu à d'utiles échanges de vues.

Le Ministre a pris note des doléances comme des suggestions qui lui ont été présentées et manifesté l'intention d'y donner une suite utile. Il a, en effet, souligné la nécessité de maintenir une vie locale très active et de tirer parti au maximum de toutes les ressources naturelles du pays.

Après avoir remercié les notabilités qui avaient bien voulu répondre à sa convocation, M. Yves Bouthillier a pris congé de M. le Préfet et a quitté Cahors dans la soirée pour Vichy.

## LOTERIE NATIONALE

### Cinq millions sont gagnés par les ouvriers de Lyon

Le gros lot de cinq millions de la Loterie Nationale, au tirage du 6 mars, avait été gagné par le numéro 472.092. Ce billet a été vendu à Lyon, sous forme de dixièmes. Les bénéficiaires en sont maintenant connus. Ils sont au nombre de 49, appartenant tous au monde ouvrier, et totalisant entre eux plus de cent enfants.

D'autre part, le billet 628.850, gagnant un lot d'un million, a été vendu en Haute-Savoie, à Thonon-les-Bains. Il a été réparti entre de nombreux employés, dont certains n'ont participé à l'achat que pour un centième seulement. Tous ces bénéficiaires sont de condition modeste, et plusieurs d'entre eux sont pères de trois ou quatre enfants.

### Séance musicale

Une 4e séance musicale gratuite sera donnée le dimanche 6 avril 1941 par M. Jean Nouyrit, des Concerts Pasdeloup et de l'Opéra, Professeur de violon et de violoncelle, avec le concours de Mme Haen, Prix de Piano du Conservatoire de Paris, de Mlle Germaine Ganiayre, cantatrice, de M. Lichnewsky, violoniste des Concerts Pasdeloup, et du quatuor à cordes composé de MM. Lichnewsky, Dauchy, J.-B. et Jean Nouyrit. Cette séance aura lieu à 17 heures, chez M. Nouyrit, 11, boulevard Gambetta, où le meilleur accueil sera réservé à tous les amateurs de musique.

### Nécrologie

C'est avec un bien vif regret que nous avons appris la mort de A. Lalaurie, directeur honoraire d'Ecole normale, officier de la Légion d'honneur, décédé en son domicile, faubourg St-Georges, à l'âge de 83 ans. M. Lalaurie était une personnalité bien connue et estimée dans notre ville, où sa mort a provoqué de nombreux et vifs regrets.

Aux obsèques, qui ont été célébrées lundi matin à 9 heures, le char funèbre recouvert de couronnes et de gerbes a été suivi par une nombreuse assistance qui a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à Mme et M. Cossignol, Mme et M. Maurice Barthet, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

### Chauffage interdit

Par arrêté préfectoral du 28 mars 1941, le chauffage et spécialement le chauffage central des établissements publics ou privés (banques, magasins, hôtels, etc...) y compris les chauffages collectifs d'immeubles, à l'exception des locaux affectés aux soins des malades, est interdit à dater du 1er avril 1941.

### Les pièces de nickel de 25 centimes

Le retrait des pièces de 25 centimes, qui avait été précédemment annoncé comme devant intervenir à partir du 1er avril, est reporté à une date ultérieure.

### Infraction à la composition des menus

A la suite d'instruction ministérielles reçues, les menus furent saisis dans tous les restaurants deux jours consécutifs, la semaine dernière, à Cahors. Plusieurs procès-verbaux, pour infraction à la composition des menus ont été dressés.

## PALAIS DES FETES

Mardi 1er, mercredi 2, jeudi 3, samedi 5, dimanche 6 avril, en soirée à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 h.

Maurice Chevalier, Pierre Renoir, Marie Déa, et Erich von Stroheim dans un grand film

**PIÈGES**

*En complément :*

L. Lemarchand, Pierre Brasseur, dans

**FRÈRES CORSES**

## DE QUI EST-CE ?

*Un concours de Radio-Jeunesse.* — Chaque semaine, le samedi à 12 h. 20, Radio-Jeunesse propose à ses auditeurs une pensée sur la jeunesse d'un auteur célèbre. Il s'agit de trouver l'auteur de cette citation. A titre subsidiaire les concurrents doivent adresser une autre citation sur la jeunesse et indiquer le nom de l'auteur. Trois gagnants sont choisis chaque semaine parmi les candidats qui ont su trouver l'auteur de la phrase proposée et ont envoyé la meilleure citation. Ils reçoivent comme prix un livre ou un disque à choisir sur une liste qui leur est adressée.

Exemple : Radio-Jeunesse avait proposé à ses auditeurs : « *Cet âge est sans pitié* ».

Trois concurrents ont été couronnés. En indiquant l'auteur de la citation (La Fontaine) ils avaient trouvé à leur tour une des trois pensées suivantes : « De la fermenta- « tion de la 20e année dépendra le reste de la « vie. » (Claudel). — « La jeunesse se sent « forte, vigoureuse, elle bannit la crainte et « tend les voiles de toutes parts vers l'espé- « rance qui l'enfle et la conduit. » (Bossuet). — « Puisse le printemps de votre jeunesse « s'épanouir dans le Printemps de la France « ressuscitée. » (Maréchal Pétain).

Soyez à l'écoute tous les samedis à 12 h. 20 et envoyez votre réponse à Radio-Jeunesse, 6, place d'Allier, Vichy.

### Au Palais

M. Gary, juge au tribunal de première instance à Cahors est chargé pour 3 ans des fonctions de l'instruction en remplacement de M. Servat, nommé juge d'instruction au tribunal de première instance de Pamiers.

### Contrôle des prix

M. Grandmougin, chef du service de contrôle des prix de la Corrèze et du Lot, est maintenu dans ses fonctions pour le département du Lot.

### Les vols de bicyclettes

Les vols de bicyclettes continuent : samedi, encore une bicyclette en dépôt, cependant, dans la cour d'un immeuble, a disparu. Plainte a été portée à la police qui a ouvert une enquête.


### Ce maudit lumbago

« Depuis cinq ans, des maux de reins me faisaient souffrir, écrit Mme Richard 5, rue Poudrière, Alger. J'avais essayé bien des médicaments ; rien, absolument rien, ne m'apportait d'amélioration. Depuis que je prends vos cachets Gandol, je me trouve si soulagée et si heureuse, que je vous exprime ma reconnaissance ». Un grand nombre de rhumatisants désespérés doivent ainsi leur rétablissement au Gandol. C'est que ce dépuratif antirhumatismal ne se borne pas à éliminer l'acide urique comme les traitements ordinaires. Grâce à ses composés lithino-quiniques, il empêche ce poison de se reformer dans le sang. Le traitement poux dix jours (en cachets, sans fatigue pour l'estomac), 14 Frs 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.


# Les Sports

## STADE CADURCIEN — ASSOCIATION

### L'Union Sportive de Cazères à Cahors

Continuant la série des rencontres sensationnelles, le Stade Cadurcien a fait appel, cette année encore, aux Champions de la Ligue du Midi pour donner la réplique à son équipe première.

Les remarquables joueurs garonnais, qui ont à chaque exhibition laissé une si forte impression à Cahors, joueront le 6 avril, au Stade Lucien-Desprats.

⁂

*Championnat du Lot. Stade Cadurcien* (1) *bat Union Sportive Puy-l'Evêque*, par 10 buts à 2. — On escomptait généralement une partie très disputée où le Stade devait finalement l'emporter... Les visiteurs ne purent mieux faire et les sportifs présents aux débats furent unanimes à apprécier et applaudir la supériorité manifeste du « onze » stadiste. Sans mésestimer la bonne volonté et le cran de son adversaire qui fit une partie courageuse, le Stade joua sa partie habituelle et la première, dans le Championnat du Lot.

Il convient de signaler la magnifique exhibition de la ligne d'avants, bien appuyée par Gau, où Jourdain, pour qui se fut le dernier match sous les couleurs cadurciennes, étala tous ses talents de fin footballeur racé, dribbleur et shooteur émérite. Le Comité du Stade, avant son départ sous d'autres cieux, tient à lui manifester ici un affectueux hommage pour les précieux services apportés spontanément aux succès du football cadurcien.

*Stade Cadurcien* (3), *bat U.S. Douelle* par 1 but à 0.

*Sérignac bat Stade Cadurcien* (2), par 3 buts à 2.

*A Castelnau, Castelnau bat Stade Cadurcien* (1 B), par 2 buts à 1.

# Arrondissement de Cahors

### Luzech

*Médaille militaire.* — Notre sympathique compatriote, M. Raymond Laviale, adjudant-chef au 1er R.T.M., à Meknès, vient de recevoir la médaille militaire.

Nous adressons à M. Laviale, prisonnier en Allemagne, nos bien vives félicitations.

### Vire

*Nécrologie.* — Nous avons appris avec émotion la mort, survenue à l'hôpital Tenon, à Paris, à la suite d'une longue maladie, de notre jeune compatriote Jean Trapy, âgé de 20 ans seulement, commis des Postes.

Ce jeune homme dont la mère, veuve de la guerre 1914-1918, est garde-barrière à Vire, avait été un brillant élève de l'E.P.S. de Cahors, où il s'était montré intelligent et travailleur.

Reçu au brevet élémentaire et au brevet d'enseignement primaire supérieur, il était reçu, l'année suivante, dans les premiers numéros au Concours de Surnumérariat des Postes et Télégraphes et nommé à Paris, 20e.

Nous adressons nos vives condoléances à sa mère, à sa sœur et à son jeune frère, Compagnon de France, qui n'ont pas eu la consolation d'embrasser avant sa mort, celui qu'ils pleurent aujourd'hui.


## Tous les soirs

Une tasse de tisane Vichyflore vous permet de maintenir votre organisme en bon état ; grâce à Vichyflore, votre foie, vos reins, votre intestin fonctionnent régulièrement, et vous évitez ainsi l'intoxication intestinale. Vichyflore : 8 fr. 90. Ttes Phies


# Arrondissement de Figeac

### Figeac

*Usine à gaz.* — Le directeur de l'usine à gaz de Figeac informe la clientèle de charbons domestiques et de coke de l'usine, qu'il ne sera dorénavant plus donné suite aux trop nombreuses demandes qui lui sont faites, relatives aux sacs servant à emporter le combustible vendu à l'usine.

Il rappelle qu'il y a lieu de rapporter immédiatement les sacs prêtés.

Il est au surplus tout particulièrement spécifié que plainte sera déposée contre toute personne n'ayant pas cru devoir donner suite au présent avis et qui serait trouvée en possession de sacs aux initiales F.G.

*Les manifestations artistiques de bienfaisance.* — Nous sommes heureux d'accueillir les documents suivants qui nous sont communiqués par les organisateurs des manifestations artistiques de Figeac.

Le public figeacois, auquel se joint si généreusement la colonie fraternelle des Français repliés, répond inlassablement à tous les appels qui lui sont adressés par des animateurs dont on ne saurait trop louer l'intelligente activité.

Voici d'abord l'essentiel de la lettre adressé à M. Loubet, sénateur-maire, par M. Baudry, organisateur de ces soirées :

« J'ai l'honneur de vous remettre, en pré- « sence des membres du Comité artistique « de la ville de Figeac, la somme de 1.200 « francs, représentant le reliquat du « Cro- « chet de la Chanson », donné au cinéma « Rex, le mardi 18 courant au profit du « Bureau de bienfaisance.

« MM. Jean Delmas, avocat ; Michel No- « zières, décorateur ; Zignard, élève archi- « tecte ; Jacques Barthélémy, contrôleur des « contributions directes ; Guerman, pianiste, « compositeur, et moi-même, avons tenu à « associer aux réjouissances données à la « population, les malheureux et les déshé- « rités de la vie auxquels va toute notre sym- « pathie et notre agissante sollicitude.

« Nous avons tenu également à donner à « notre belle ville un dynamisme nouveau, « qui semble apprécié de la population, la- « quelle suit notre activité artistique avec « une courtoisie toute particulière. Notre « intention est de constituer un groupe ar- « tistique théâtral indépendant, de créer une « troupe d'amateurs et de donner des repré- « sentations.

Voici le compte rendu de cette soirée :

Le Comité du crochet a donné mardi 18, à 20 h. 30, une représentation théâtrale au cinéma Rex, sous la présidence effective de M. le sous-préfet, et sous le patronage du général Niessel, au profit du Bureau de bienfaisance.

Le public, très nombreux, manifesta à plusieurs reprises son enthousiasme à l'égard des artistes amateurs qui rivalisèrent de qualités scientifiques et de brio.

M. Jean Delmas, avocat, s'est acquitté avec une maîtrise parfaite de son rôle si délicat de speaker.

Les prix suivants ont été attribués :

Catégorie dames : 1er prix (100 fr.), Mme Martin, Mlle Lafon ; 2e prix (50 fr.), Mlle Vidal ; 3e prix (30 fr.), Mlle Tandy, Mme Mounié.

Catégorie messieurs : 1er prix (100 fr.), Bricout ; 2e prix (50 fr.), Nozières ; 3e prix (30 fr.), MM. Giverne, Mieulet et Luciani.

Catégorie militaire : 1er prix (75 fr.), MM. Stump et Cordonnier ; 3e prix (30 fr.) M. Michel René.

Mention particulière à Mlle Luch, délicieuse enfant de 4 ans, qui s'est vu attribuer un prix de 30 francs.

Au cours du spectacle, M. Jean Delmas a tenu à associer à l'œuvre artistique et philanthropique entreprise par le Comité, le nom de M. Pierre Baudry, qui ne cesse si heureusement d'être lié à toutes les manifestations locales.

Ensuite le calendrier des prochains spectacles organisés par le G.A.F. a été dressé. Le public figeacois viendra certes nombreux à la soirée enfantine qui sera donnée au Rex le 17 avril.

La gratitude de tous va aux organisateurs de ce crochet dont le succès a dépassé en qualité les meilleurs espoirs, à Mme et M. le sous-préfet, dont la présence a rehaussé l'éclat de cette soirée ; à M. le général Niessel, qui a très éloquemment dégagé le sens utilitaire de cette manifestation par une émouvante allocution ; à M. le docteur Delclaux de Péret, qui représentait avec distinction la municipalité.

Toutes nos félicitations à MM. Petitjean et Guerman, pianistes.

La recette de cette soirée, d'un montant de 1.200 francs, a été apportée par le G.A.F. à la mairie.

M. J. Loubet et le docteur Delclaux ont vivement remercié M. Baudry et ses collaborateurs de leurs efforts et de leur geste en promettant au Comité le concours le plus agissant de la municipalité.


### Un sujet sérieux qu'on traite légèrement

La constipation est une chose grave. Elle cause l'intoxication du sang et engendre ainsi une foule de maux. Il faut la combattre sérieusement. Un comprimé de Vichybol chaque soir procure de bons résultats, qu'il s'agisse d'une paresse de l'intestin ou — comme il est très fréquent — d'une insuffisance du foie. Vichybol ne donne pas de coliques. C'est un laxatif doux, qui agit naturellement. 7 fr. 15. Ttes Phies.


## REMERCIEMENTS

Madame Veuve Justin RIGAL ; Madame et Monsieur Gaston RIGAL (prisonnier de guerre), et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Monsieur Justin RIGAL**

## REMERCIEMENTS

Madame Veuve ZAZZARON Marie ; Monsieur et Madame Antoine ZAZZARON et leur fille ; Monsieur et Madame Jacques FERRIER et leur fille; Monsieur et Madame Pierre CHAMPIN et leurs enfants; Monsieur et Madame Jean DUBIEN et leur fille; Monsieur et Madame André DUBIEN et leurs enfants et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Monsieur Italo ZAZZARON**
*Monteur-électricien*
**P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS**

## REMERCIEMENTS

Les familles CASSIGNOL, BARTHET, LACHAISE, ALBUGUE, ESTABLIE et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Monsieur A. LALAURIE**
*Directeur honoraire d'Ecole Normale*
*Officier de la Légion d'honneur*
*Officier de l'Instruction Publique*

Le service de neuvaine sera célébré dans la plus stricte intimité.


## PETITES ANNONCES

**FONCT. P.T.T. retr.** cherche vide Cahors ou banl., 4 à 5 pièces. Jardin si possible. Cros, 4 *bis*, r. J.-de-Vayrac. (33.370).

ON DEMANDE **une bonne sténo-dactylo.** *Débutantes s'abstenir.* S'adresser : Scierie de la Gare, Avenue de la P.V.

## SERVICE RAPIDE Cahors-Toulouse Paul NOYER

**La Maison informe ses clients que son service, créé en 1926, et suspendu par le fait de la guerre, reprendra LE 1er AVRIL 1941.**

**Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau, 5, rue Jean-Caviole, Tél. 334.**



Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
*Le co-gérant :* L. PARAZINES.


Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 36

# LE SORTILÈGE DE VENISE

par ÉDOUARD DE KEYSER

— Le choix de cette table ne vous contrarie pas ? questionna l'industriel.

— Pas le moins du monde, répondit Jeannille avec sérénité.

Ils n'étaient pas assis depuis cinq minutes qu'ils aperçurent la jeune veuve. Elle semblait encore plus jolie qu'avant l'été.

— Jeannille, dit-elle, vos lettres m'ont fait bien plaisir.

— Comment ? s'écria Marc. Vous vous écriviez ?

La jeune fille rougit un peu.

— Mme di Ciampino s'est montrée très bonne pour moi, répondit-elle.

— Et vous n'avez pas voulu quitter Venise ! Vous avez eu du courage. Personnellement je déteste la saison où ma ville est envahie par les étrangers. Je l'aime italienne.

— Comme vous avez raison ! s'écria Jeannille.

— Pourquoi ne pas m'avoir rejointe à Cortina d'Ampezzo, par exemple, ainsi que je vous le proposais, ou à Stresa ?

— J'ai appris à connaître la ville, celle du peuple. J'ai erré dans tous les coins ; il n'est pas un ponceau qui ne me soit familier, je pense. En aucune ruelle, je n'ai dû le regretter. Ici, personne ne manque de respect à une femme.

— Parce que l'amour s'y paie parfois avec du sang.

— Il le mérite, répondit-elle d'une voix qui se concentrait.

Avant que les musiciens s'assemblassent, toutes les tables étaient occupées. Comme à l'ordinaire, le « Florian » attirait la majorité du public. Il y a des réputations qui ne se discutent pas. Les retardataires circulaient, cherchant des places. Une dame, tête nue, adressa un signe d'amitié à Mme di Ciampino et manœuvra pour arriver jusqu'à elle.

C'était une jeune femme élancée, blonde, dont les cheveux, séparés par une raie médiane, étaient méticuleusement ondulés. Son teint avait la blancheur laiteuse que nous trouvons sur les illustrations des magazines d'outre-Manche. Elle portait une robe noire, assez décolletée, qu'elle couvrait d'une cape ; deux rangs de perles faisaient valoir la pureté de son cou.

— Mme di Ciampino ! Quelle joie de vous retrouver, le jour même où je débarque à Venise.

Elle parlait l'italien avec un accent extraordinaire.

— Il ne reste donc pas une chaise sur toute cette place ? poursuivit-elle aussitôt.

Brion s'était levé :

— Chère amie, voulez-vous faire les présentations et prier Madame de s'asseoir auprès de nous ?

Après avoir hésité une seconde, la jolie veuve s'exécuta. Ils connurent ainsi Mrs Edna Mortan, de Philadelphie. Mme di Ciampino expliqua ensuite, tandis que l'Américaine plantait une cigarette dans un tube d'écaille de trente centimètres :

— Nous nous sommes connues à l'hôtel. Elle avait déjà l'intention de passer l'automne à Venise.

Mrs Mortan précisa aussitôt qu'elle était divorcée — comme presque toutes les Yankees — et qu'elle goûtait l'ivresse d'être libre. Son nez court, sa lèvre haute, sa bouche un peu large, mais qui s'ouvrait sur des dents superbes, n'annonçaient pas la timidité. Ses yeux, du gris-bleu qu'on trouve dans certaines porcelaines de Copenhague, se voilaient sous des paupières lourdes. Les cils étaient peints savamment, les sourcils épilés à l'extrême. Des ongles d'or terminaient les longs doigts purs.

En elle se devinait la flirteuse de race.

— On dit chez nous que Venise est la ville de l'amour, dit-elle en riant. Je veux voir si c'est vrai.

Le concert commença ; le coude sur son genou, la tête levée pour fumer plus à l'aise, Edna regarda le ciel ; elle ne put découvrir ainsi sur le visage de Mme di Ciampino de la contrariété, sur celui de Mme Brion de l'inquiétude et dans le regard de Marc la flamme soudaine de l'escrimeur qui trouve une botte ou une parade nouvelle.

Mrs Mortan pensait, tout en écoutant. Le souvenir de certaines conversations avec la jeune veuve se précisait. Sur la voûte étoilée, se formait l'image vague de deux hommes en plastron de salles d'armes et se chargeant, l'épée à la main.

— Je crois me rappeler, dit-elle, lorsque le morceau fut terminé et les applaudissements éteints, n'êtes-vous pas champion d'Italie ?

— On le propose pour les Jeux Olympiques, déclara Mme di Ciampino. C'est la meilleure lame de la Péninsule.

— Edna le regarda avec un intérêt non dissimulé.

— J'ai fait du fleuret, moi aussi. J'aurais un grand plaisir, très grand plaisir à bavarder avec vous.

— Comme ce plaisir sera partagé, Madame, venez dîner chez nous demain soir, ainsi que Mme di Ciampino.

— J'accepte. Je suis sûre que nous serons bons amis.

Jeannille baissait le front, Mme di Ciampino était un peu pâle.

Mrs Mortan trouva aussi le moyen de se faire inviter à Murano, pour visiter la verrerie. Dirigée par elle, la conversation fit de Marc son unique interlocuteur. Du reste, les autres s'isolaient. Chacune des trois femmes scrutait ses propres sentiments. Le seul fait que l'Américaine était une divorcée la rendait antipathique à Mme Brion. Jeannille sentait naître un péril : flatté par Edna, Marc serait doublement fort. Quant à Mme di Ciampino elle craignait de marcher à une déception qu'elle trouvait pire que la douleur.

Lorsqu'ils furent rentrés chez eux et que Jeannille fut montée dans sa chambre, Marc s'écria en riant :

— Maman, je sais à quoi tu penses.

La vieille dame demeurait sérieuse et, sur ses lèvres, se posait un peu d'amertume.

— Cette Américaine, Marc...

— Te déplaît. Je l'ai deviné. Elle ne me plaît pas davantage, et la pauvre Mme di Ciampino était fort marrie de te la présenter. Tu n'as tout de même pas peur que j'en devienne amoureux ?

— Non... Mais...

— N'as-tu pas compris quelle arme elle me donne et que tu dois perdre toute crainte de me voir faiblir devant Jeannille. Un bon flirt avec cette femme de Philadelphie la découragera. Cette fois, maman, l'Amérique servira tout de même à quelque chose.

### CHAPITRE VIII

Au moment où Marc descendait dans le canot, Tonna parut.

— Monsieur...

— Qu'y a-t-il ?

— Mademoiselle demande si Monsieur pourra sortir avec elle cet après-midi.

— Oui.

— Elle comprend que la proie échappe, pensa-t-il en faisant signe de mettre en marche.

Mais, en même temps, son cœur tressaillait de joie. Sortir avec elle... Bien qu'il sût que cette promenade à travers un musée faisait partie d'une tactique, il en ressentit un bonheur ardent.

De son côté la jeune fille avait guetté le retour de la femme de chambre. Elle se ferait belle. Des pensées de coquetterie la lancinèrent. Il fallait absolument qu'elle commandât des toilettes à Paris. Elle se leva en hâte pour examiner sa garde-robe.

— « Poveretta ! » je n'ai presque plus rien à me mettre...

Conclusion féminine presque générale.

Tonna avait ouvert la fenêtre. Le soleil entrait à flots ; un batelier ténorisait sur le canal.

— Vivre ici toute sa vie, murmura la jeune fille avec extase.

Se rappelait-elle qu'elle appelait cette maison une catacombe ?...

Lorsqu'il rentra pour déjeuner, Marc ne chercha pas à cacher une sorte d'exubérance, mais personne n'aurait pu deviner si elle était causée par la joie de cette sortie en tête-à-tête, ou par la perspective du dîner en compagnie d'Edna Mortan, ouvertement disposée au flirt.

(*à suivre*).